



# Plan de protection



Version du 7 mai 2020

Coordonnées du représentant COVID-19

Diego Contalbrigo – 078 / 826 70 40

## 1. Mesures clubs & centres

### 1.1. Personne mandatée COVID-19

Chaque club, chaque centre doit désigner sa personne mandatée COVID-19 qui est disponible pour conseiller les membres.

Mesures
La personne mandatée COVID-19 pour le TC Orbe est <b>Diego Contalbrigo</b> - rte du Signal 16 – 1350 Orbe – <a href="mailto:dcontal@bluewin.ch">dcontal@bluewin.ch</a> - 078 / 826 70 40
La personne mandatée COVID-19 est inscrite dans l'administration des membres de Swiss Tennis.

### 1.2. Règles d'hygiène et nettoyage

Respect des règles d'hygiène de l'OFSP et nettoyage des installations

Mesures
Le nettoyage approprié et régulier des surfaces et des objets après utilisation, en particulier s'ils sont touchés par plusieurs personnes, est assuré par les mesures suivantes :
<b>L'accès au club-house est interdit, sauf lors des cours juniors, sous la supervision des moniteurs. Les membres sont tenus de prendre avec eux de quoi se désinfecter les mains.</b>
Les poubelles sont retirées ou fermées.
Seuls les robinets extérieurs sont accessibles et utilisables par les membres qui se désinfectent les mains avant et après chaque utilisation.
Swiss Tennis suggère de laisser ouverts les portes et portails pour réduire les contacts au maximum. <b>Le comité décide que : Le premier joueur qui arrive au club ouvre le portail avec sa clé et le laisse ouvert en actionnant la poignée avec son coude. Le dernier joueur qui quitte le club ferme le portail en actionnant la poignée avec son coude et le ferme avec sa clé.</b>
Les joueurs qui utilisent les accessoires d'entretien (balais à lignes, jets d'arrosage et filets) se désinfectent les mains avant et après, en utilisant leur propre désinfectant.

### 1.3. Eloignement social

Respect des distances (distance minimale de 2m entre toutes les personnes ; 10m<sup>2</sup> par personne ; pas de contact physique)

Mesures
Il peut y avoir une personne par 10 mètres carrés sur le terrain et la distance de 2 mètres doit être garantie. Ceci est assuré par les mesures suivantes :
<b>Responsabilité des membres présents</b>
Afin de permettre l'utilisation des trois terrains les membres veilleront à garder entre eux une distance de 2 mètres en particulier lors des entrées et sorties des terrains. Il leur est demandé de se coordonner entre eux à ces moments-là.
Les bancs ou les chaises des joueurs sont placés à au moins 2 mètres les uns des autres.
Un système de réservation des courts est disponible (voir aussi 1.5)
Swiss Tennis recommande de jouer de préférence des simples, étant donné qu'il est difficile de toujours respecter la distance de sécurité en double.
Le club détermine les lignes directrices permettant de réduire au minimum la rencontre des joueurs qui se succèdent sur les courts. Pour une réservation d'une heure, on joue 55 minutes
Swiss Tennis recommande de ne pas laisser jouer des invités ou des touristes et de n'autoriser l'accès qu'aux membres du club.
<b>Le comité décide de laisser la possibilité de jouer avec des invités à la condition que ces derniers soient identifiés (nom, prénom, adresse et n° de téléphone) dans le système de réservation. Ils doivent en être informés par le membre qui invite.</b>

#### 1.4. Taille maximale des groupes & utilisation des installations

Les groupes sont actuellement limités à cinq personnes conformément aux directives officielles et les installations utilisées en conséquence.

Mesures
Les groupes de plus de 5 personnes ne sont pas autorisés.
Les zones suivantes sont ouvertes : courts de tennis, terrasse, mur d'entraînement
Les WC ne sont accessibles que lors des cours juniors, sous la supervision des moniteurs.
Les vestiaires et les douches restent fermés, ainsi que le club-house.
Les règles prescrites par la Confédération pour la gastronomie font foi pour le ravitaillement et les restaurants. Les mesures suivantes sont applicables :
<b>Les tables et les bancs sont rangés. Il est interdit de les utiliser ou de les déplacer.</b>

#### 1.5. Enregistrement & traçage (Contact Tracing)

Enregistrement des joueurs de tennis et traçage (Contact Tracing) des éventuelles chaînes d'infection.

Mesures
Le traçage des éventuelles chaînes d'infection (Contact Tracing) est assuré par les mesures suivantes :
<b>Lors de chaque utilisation des terrains (membres, invités et cours juniors) il est obligatoire d'utiliser le système de réservation du club : Plugin.ch</b>

#### 1.6. Personnes particulièrement vulnérables et présentant des symptômes de maladie

Les personnes particulièrement vulnérables et les personnes présentant des symptômes de maladie doivent se conformer aux consignes spécifiques de l'OFSP.

Mesures
Swiss Tennis suggère de définir des plages horaires spécifiques pour les seniors (65+) :
<b>Aucune mesure particulière n'est retenue par le comité</b>

#### 1.7. Obligation d'informer

Information des joueurs de tennis et des autres personnes concernées sur les consignes et les mesures prises.

Mesures
Les mesures de protection du TC Orbe ont été communiquées le 07.05.2020 à ses membres par courriel. Elles sont affichées au club-house, sur le site de réservation et sur le site du club dès le 10.05.2020.
L'affiche de l'OFSP a été suspendue dans le TC Orbe dès le 11.05.2020 ainsi que l'affiche de Swiss Tennis « Voici comment nous protéger dans le club/centre de tennis ».

## 2. Mesures pour les joueurs de tennis

### 2.1 Respect des mesures de protection

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection ordonnées par le club/centre

Mesures
<b>Par la réservation et la confirmation du court, le membre accepte les mesures de protection définies. Ceci est assuré par les mesures ci-dessous</b>
Il incombe aux parents de veiller à ce que les enfants et les adolescents respectent eux aussi pleinement les directives. Ceci est assuré par les mesures suivantes :
<b>Courriel aux membres, affichage au club-house et rappel sur le système de réservation.</b>

### 2.2 Règles d'hygiène et nettoyage

Respect des règles d'hygiène de l'OFSP et nettoyage des installations

Mesures
Les mains doivent être lavées avant et après avoir joué au tennis. Ceci est assuré par les mesures suivantes :
Tous les joueurs doivent prendre avec eux sur le court de quoi se désinfecter, surtout les mains, à la fin d'une partie.
On renonce à la traditionnelle poignée de mains de fin de partie.
Les joueurs n'échangent aucun objet.
Les joueurs amènent leurs propres balles.
Pour éviter une éventuelle contamination par les balles, Swiss Tennis recommande d'utiliser des balles neuves chaque fois qu'on joue. Chaque joueur peut avoir ses propres balles marquées. On évite ainsi de toucher avec la main les balles de quelqu'un d'autre. On ne sert qu'avec ses propres balles. On peut redonner au partenaire les balles qui ne sont pas les nôtres avec le pied ou la raquette.
Chacun ramène ses débris à la maison.

### 2.3 Réservation des courts et durée de séjour

Réservation des courts à l'avance en indiquant les données personnelles pour le traçage éventuel de chaînes d'infection et durée de séjour minimale sur les lieux

Mesures
Les temps de jeu doivent être réservés et confirmés avec les coordonnées personnelles. Ceci est assuré par les mesures suivantes :
Système de réservation du club : Plugin.ch
Les joueurs de tennis ne peuvent pas entrer sur l'installation plus de 5 minutes avant leur temps de jeu.
Les joueurs de tennis doivent avoir quitté l'installation au plus tard 5 minutes après la fin de leur temps de jeu.

### 2.4 Eloignement social

Respect des distances sociales sur le court de tennis et dans l'ensemble du complexe.

Mesures
Les règles d'éloignement social (10 mètres carrés par personne et/ou distance minimale de 2 mètres, pas de contact physique) doivent être respectées par les joueurs de tennis à tout moment.
Swiss Tennis recommande d'éviter les transports publics dans la mesure du possible.

### 3. Mesures pour l'enseignement du tennis

#### 3.1. Responsabilité

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection ordonnées par le club/centre

Mesures
Les moniteurs de tennis sont responsables du respect des mesures de protection définies par le club dans le cadre des leçons de tennis et entre joueurs de tennis. Ceci est assuré par les mesures suivantes :
Information aux moniteurs par le comité.
Les entraînements en groupes de plus de 2 joueurs de tennis plus un enseignant nécessitent l'autorisation explicite du comité du club.

#### 3.2. Eloignement social et taille maximale des groupes

Eloignement social et taille maximale des groupes dans le cadre des leçons de tennis

Mesures
Le respect des consignes de 10 mètres carrés par personne, 2 mètres de distance et aucun contact physique est également assuré pendant les leçons de tennis :
Les moniteurs adaptent les cours de façon à assurer le respect de ces consignes
Un maximum de 5 personnes par court est autorisé.
L'OFSPPO accorde la priorité à l'entraînement individuel devant l'entraînement en groupe. Swiss Tennis recommande d'éviter les entraînements en groupe et de n'organiser que des leçons privées et semi-privées (max. 2 clients). Cela est valable en particulier pour les personnes de plus de 65 ans.
En cas d'entraînement par groupes, il faut adopter un modèle d'entraînement par stations (circuit) et ne pas organiser d'exercices de double.

#### 3.3. Respect des règles d'hygiène

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club/centre

Mesures
Les professeurs de tennis respectent les mesures d'hygiène et mettent à la disposition de leurs clients une quantité suffisante de désinfectant.
Les poignées des paniers de balles et le matériel pédagogique sont régulièrement désinfectés.
Les WC sont accessibles sous la supervision des moniteurs qui veilleront au respect des mesures d'hygiène (désinfection des toilettes avant utilisation et des mains des élèves avant et après leur passage aux toilettes)

#### 3.4. Entraînements annoncés

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club

Mesures
Les entraînements doivent être annoncés dans le système de réservation (avec les coordonnées des joueurs de tennis). S'il y a plus de 2 participants, ils doivent être confirmés par le comité.

#### 3.5. Information aux juniors et à leurs parents

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club

Mesures
Les clients ont été informés de toutes les règles de conduite de la manière suivante :
<b>Par courriel adressé aux parents des juniors</b>

## Annexes

### Annexe

#### Mode d'emploi du système de réservation Plugin.ch.

## Conclusion

Ce document a été établi par le Tennis Club Orbe

Le présent document a été délivré et expliqué à tous les membres.

Lieu et date

Orbe, le 7 mai 2020

Personne mandatée COVID-19



Diego Contalbrigo